

Document n ° 26

| **Débat général**

**Intervention**

**de**

**M. Celestin Leroy GAOMBALET**  
**Président de l'Assemblée nationale de la République centrafricaine**  
**Président de la section centrafricaine**

**KINSHASA (RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO)**  
**5-8 JUILLET 2011**

**ASSEMBLEE NATIONALE**  
-----  
**SECTION CENTRAFRICAINE**  
**DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE**  
**DE LA FRANCOPHONIE**  
-----

**REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**  
**Unité-Dignité-Travail**  
-----

**INTERVENTION**

**DE**

**L'HONORABLE CELESTIN LEROY GAOMBALET,**  
**PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE**  
**CENTRAFRICAINE,**  
**PRESIDENT DE LA SECTION CENTRAFRICAINE**  
**DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE**

**DEBAT GENERAL SUR**

**« PAIX, DEMOCRATIE ET ELECTIONS »**

**KINSHASA (REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO),**  
**DU 4 AU 8 JUILLET 2011**

- **Monsieur le Président de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie ;**
- **Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale de la République Démocratique du Congo ;**
- **Monsieur le Président du Sénat de la République Démocratique du Congo ;**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la Francophonie ;**
- **Monsieur le Secrétaire Général Parlementaire de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie ;**
- **Messieurs les Présidents des Assemblées ;**
- **Chers Collègues Parlementaires ;**
- **Mesdames et Messieurs,**

Prenant la parole pour la première fois, je voudrais joindre ma voix à celle de tous ceux qui m'ont précédé pour remercier très sincèrement nos collègues, Leurs Excellences Évariste BOS HAB et Léon KENGO WA DONDO, respectivement Président de l'Assemblée nationale et du Sénat ainsi que tous les parlementaires congolais pour la chaleur de l'accueil qui nous a été réservé et la qualité des commodités qui nous ont été offertes.

- **Monsieur le Président,**
- **Chers Collègues Parlementaires ;**
- **Mesdames et Messieurs,**

Des trois termes du tryptique qui constituent le thème du débat général de notre session, j'ai choisi de réfléchir sur le rapport de l'élection à la paix.

Il s'agit de savoir si un processus électoral, conduit à son terme, peut contribuer à la consolidation de la paix là où elle règne ou à son rétablissement là où elle a été rompue suite à la survenance d'une crise grave telle que les guerres civiles ou les changements, par la force, d'un pouvoir établi.

Nous tenterons de répondre à ce questionnement en nous servant principalement de l'expérience de la République centrafricaine au cours des vingt dernières années.

➤ **Monsieur le Président,**

Après plus de trente années de régimes autocratiques basés sur le règne des partis uniques, la République centrafricaine a opté pour la démocratie pluraliste au début des années 80, presque au même moment que la plupart des Etats africains de l'espace francophone.

Cette période de notre histoire est marquée par quelques traits caractéristiques.

D'abord elle est celle du retour à la normalité constitutionnelle ; elle aura connu deux lois fondamentales en l'espace de dix ans : les constitutions du 24 décembre 1994 et du 27 décembre 2004.

Ensuite, en matière électorale, jamais le peuple centrafricain n'aura été autant appelé aux urnes. On relève la tenue de deux référendums constitutionnels, trois élections présidentielles et législatives, le plus souvent groupées.

Malgré ce regain d'intérêt pour les consultations électorales, le pays va s'installer dans une situation de crise permanente qui, d'ailleurs, est allée en s'aggravant.

En effet, bien que le Président Ange Félix Patassé ait bénéficié après son élection en 1993, d'un Etat de grâce du fait du soutien de la quasi-totalité des partis politiques et d'une trêve syndicale, qui a cruellement manqué à ses prédécesseurs, le pays va renouer dès 1996 avec les cycles de violences à travers trois mutineries, deux tentatives de coup d'Etat. Le Président Patassé perdra finalement le pouvoir avec le succès du sursaut patriotique du 15 mars 2003.

Après une transition consensuelle particulièrement réussie, de l'avis de tous, le pouvoir du Président François Bozizé Yangouvonda sera légitimé en 2005 à l'issue des élections générales dont l'exemplarité a été unanimement saluée.

Paradoxalement, ce premier mandat électif du Président Bozizé n'a pas été de tout repos. Alors qu'on s'attendait à ce que le pays rompe durablement avec les démons du passé, quelques mois seulement après sa prestation de serment, on va assister à une floraison de mouvements de rébellion dont la présence, malgré la signature de l'accord global de Libreville en 2008, a failli hypothéquer les échéances électorales de 2010-2011.

Pour conclure, nous pourrions affirmer que la situation en République centrafricaine apparaît à certains égards, quelque peu atypique.

Les consultations élections n'y ont pas, de toute évidence, servi de solutions de sortie de crise, y compris lorsque leur préparation, leur organisation, leur déroulement et leurs résultats n'ont pas donné lieu à de sérieuses contestations.

A chaque fois, il a fallu recourir à des fora du genre dialogue national, dialogue politique inclusif pour renouer avec la paix. Et ce n'est pas un hasard si après les élections de janvier et mars 2011, on nous invite à un nouveau dialogue auquel il faudra bien trouver une épithète.

Est-ce à dire qu'un processus électoral réussi ne serait pas susceptible de conduire au même résultat, c'est-à-dire à la paix ? Je ne le pense pas. Je suis plutôt convaincu que cette situation vient de la focalisation excessive des joutes électorales sur les personnes ou sur les questions de personnes laissant de côté les problèmes de société et les préoccupations réelles des populations.

Il y a là une piste susceptible d'éclairer ce mystère ; malheureusement, l'espace de ce débat ne nous permet pas d'en poursuivre l'exploration.

Je vous remercie.